1793

1793

Case
folio
FRC
9837
no. 4

CONVENTION NATIONALE.

ADRESSE DES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE A LA CONVENTION NATIONALE,

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS LÉGISLATEURS,

Les administrateurs nouvellement élus du département de la Gironde, remplissent un devoir aussi cher à leur cœur qu'il est conforme au vœu de leurs concitoyens, en vous portant l'assurance solemnelle de leur dévouement et de leur respect.

Représentans d'un peuple républicain, les citoyens de ce département attendent de vous, avec confiance, des loix qui assurent au peuple la jouissance et la conservation de ses droits, et qui le préservent à jamais de toute espece de tyrannie.

Vous les méditerez, Citoyens, ces loix bienfaisantes, avec toute la maturité qu'exige leur confection; et sans doute, lorsqu'elles seront présentées au peuple souverain qui doit les sanctionner, déjà éclairé par vos discussions, averti par son expérience, guidé par son bon sens et ses réflexions, il pourra sentir les avantages qu'il doit en retirer. Vous ferez ensorte qu'on y puisse reconnoître

THE NEWBERRY LIBRARY

les caracteres les plus propres à les faire aimer et respecter; et elles seront, nous aimons à le croire, simples comme la nature où vous les aurez puisées, sages comme la philosophie qui les combine, austeres comme la vertu qui doit les dicter.

Mais, Citoyens, après vous avoir exprimé notre juste confiance dans les travaux que vous préparez, nous ne saurions vous dissimuler les craintes que nous causent les obstacles que vous rencontrez, les désordres et les scenes affligeantes qui se renouvellent trop souvent autour de vous.

On ose prêcher ouvertement la désobéissance à vos décrets : l'anarchie leve sa tête hideuse, et ne craint déjà plus de publier ses maximes séditieuses et désorganisatrices. La souveraineté nationale est outragée de mille manieres; et, par un rafinement inoui d'astuce et d'hypocrisie, ce sont ceux qui l'attaquent avec le plus de violence qui s'en disent les défenseurs. On voit tous les jours des hommes que le peuple n'avoue certainement pas, se permettre de parler en son nom, lui prêter les opinions les plus extravagantes, les sentimens les plus féroces. On diroit, à entendre leurs perfides déclamations, que les Français indignes de la liberté qu'ils ont conquise, n'ont renversé le despotisme d'un roi que pour le remplacer par la tyrannie de quelques scélérats. On diroit que ce peuple ne peut plus se passer de maîtres, et qu'il lui faut des maîtres non moins altérés de sang, que les rois les plus célebres par leurs fureurs et leurs cruautés.

Qui ne gémiroit de voir de prétendus organes du peuple se présenter devant vous comme pétitionnaires, et, sous ce prétexte, vous parler avec une arrogance qui annonce bien moins le desir ou l'espoir d'obtenir leurs demandes insensées, que l'intention d'avilir la représentation nationale? Qui ne gémiroit de voir tous les jours éclore des écrits plus infâmes les uns que les autres; écrits dirigés contre la Convention nationale; écrits tellement atroces, que l'aristocratie, dans sa fureur, et les contre-révolutionnaires, dans leur délire, n'en ont jamais vomi de plus audacieux?

Quel est donc le but de tant de menées criminelles? Espere-t-on allumer le feu de la guerre civile, et se propose-t-on de profiter des horreurs qu'elle traîne à sa suite, pour faire succéder à un roi perfide un protecteur, des triumvirs, des tribuns? Nous l'ignorons : mais il n'est aucunes de ces suppositions que des faits graves ne rendent vraisemblable. Peut-être même des recherches séveres conduiroient-elles à la preuve qu'il a existé, qu'il existe encore quelque grand complot de ce genre; peut-être, Législateurs, avons-

nous à regretter que ces recherches n'ayent pas été ordonnées par vous, et que la nation n'ait pas pu connoître toutes les trames ourdies contre sa liberté.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas inutile que les agitateurs connoissent eux-mêmes l'opinion qu'on a d'eux et de leurs machinations dans les départemens, dans ces départemens qu'ils calomnieront toutes les fois qu'ils n'auront pu les égarer, mais où ils sont mieux appreciés qu'ils ne pensent. Qu'ils sachent donc que tout anarchiste, tout ennemi des loix, tout flatteur du peuple est exécré parmi nous; qu'ils sachent que ce peuple juge les hommes bien plus par leur conduite que par leurs discours, et qu'il pardonne rarement à ceux qui l'ont égaré, lorsqu'il a reconnu le piége dans lequel on a voulu l'entraîner.

En vain se sont-ils flattés de trouver des partisans, des sectateurs dans les sociétés populaires; ils y sont démasqués. Les citoyens qui composent ces sociétés ne voient plus en eux que des rejettons du despotisme qu'ils abhorrent, du despotisme qu'ils ont combattu avec tant de courage, de persévérance et de succès.

Citoyens-législateurs, nous vous l'annonçons avec une satisfaction d'autant plus vive, que nous sommes sûrs de la faire passer dans vos ames : ces sociétés deviennent tous les jours plus utiles; c'est dans leur sein que l'esprit public fait les progrès les plus rapides; on y prêche l'amour des loix, on y démontre, par des raisonnemens simples et à la portée de tous les esprits, que la liberté n'a pas d'ennemis plus dangereux que le vice et la licence, d'appui plus sûr que la vertu et le respect pour les loix.

On y dénonce au peuple, comme d'insolens usurpateurs de ses droits les plus sacrés, ceux qui tentent d'influencer vos délibérations par d'autres armes que celles de la raison; on y signale, comme des rebelles punissables, ceux qui, sous quelque prétexte que ce puisse être, essayent d'opposer un pouvoir quelconque, au pouvoir dont la nation vous a revêtus.

Telle est, Législateurs, l'opinion unanime de tous les Français, parce que tel est le cri des sentimens et de la raison. Ne souffrez plus une lutte scandaleuse entre votre autorité et les caprices de quelques hommes, dont l'audace semble attester l'insuffisance des loix ou leur inertie. Mettez au rang de vos premiers devoirs et de vos soins les plus assidus, celui de faire respecter en vous la dignité de la nation que vous représentez; que ceux qui y portent atteinte soient poursuivis sans ménagement, qu'ils soient punis comme des ennemis publics.

La révolution du 10 août nous a rendu notre liberté ; si une nouvelle révolution étoit possible, elle pourroit nous la faire perdre. Les Français en sont si intimement convaincus, qu'ils ne veulent plus de révolution dans la République. Ainsi, quiconque ose prêcher l'insurrection au milieu de nous, est un traître, un scélérat digne du dernier supplice. Le plus grand des maux pour la société, seroit que de tels hommes demeurassent encore long-temps impunis.

Citoyens, les désordres affligeans que nous vous dénonçons ; vous les connoissez, vous en gémissez sans doute ; mais cela ne suffit pas, car vous pouvez les faire cesser, et vous le devez ; vous pouvez même en prévenir de pareils par des mesures séveres ; et c'est ce que le peuple français attend de vous. Puissiez-vous ne jamais perdre de vue que la foiblesse ou l'indulgence à l'égard des mauvais citoyens, est une véritable cruauté envers les bons !

Les administrateurs composant le conseil-général du département de la Gironde.

Signé, Pierre Sers, *président*; Dubois-Martin, *vice-président*, Cholet, Partarrieux, Pujoulx-Larroque, A. Tranchere, Wormeselle, G. Duperier, Maugeret, A. Bonus, Monbalon, Labrouste, Baron-Duranthon, Lardeau ; Roullet, *procureur-général-syndic* ; Fringues, *secrétaire-général*.

A ANGERS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
chez Mame, imprimeur du Département.